

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2018**

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 05 février 2018 à 18 H 30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

**Présents** : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOUX Serge, REYGADE Aline, PASCAL Romain, BOUTIN Jean-François, COUTANT Alain, MARTIN Frédéric

**PROCURATIONS** : BARDESSOLLE Patrick à COUTANT Alain

AUDOUIN Anne à RAICHINI Patricia

HUOT Jean-Paul à BOUTIN Jean-François

POUDRET Annie à VEYSIERE Fabienne

**EXCUSES** : HUCHET Pierrette, DUMON Alain

**SECRETAIRE DE SEANCE** : MARTIN Frédéric

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu des séances du 11 décembre 2017 et du 30 janvier 2018.

### **PROJET DELIBERATION MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Le RIFSEEP est un régime indemnitaire qui a vocation à rassembler des primes sous une seule identité.

Le RIFSEEP se compose de 2 parties :

L'IFSE (Indemnité de Fonction de Sujétion et d'Expertise) versé mensuellement

Le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) versé semestriellement est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel en position d'activité bénéficient du régime indemnitaire.

Les plafonds de L'IFSE et du CIA sont déterminés selon les groupes de fonctions définis conformément aux dispositions des articles 2 et 3. La part CIA ne peut excéder 10 % du montant global des primes attribuées au titre du RIFSEEP.

La délibération du 30 juin 2011 relative à la mise en place de L'Indemnité d'Administration et de Technicité sera abrogée à compter de la mise en place du RIFSEEP.

Il sera mis en place après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion.

### **DELIBERATION 02-2018 DESIGNATION DE DELEGUES AU SIETAVI**

Le Conseil Municipal désigne : Madame RAICHINI Patricia en tant que déléguée titulaire

Monsieur BROUDICHOUX Serge en tant que suppléant pour représenter la commune au sein du

Syndicat Mixte.

### **PREVISION DES TRAVAUX POUR LE BUDGET 2018**

2 Portiques pivotants à l'aire de Loisirs et au stade.

Aménagement de la façade de la salle polyvalente.

Installation de radiateurs à la cuisine et dans le couloir de la salle polyvalente.

Huissieries au réfectoire

Aménagement au stade voir avec M. VIENNE pour le cheminement devant la maison des associations.

Rénover le lavoir à Lamothe.

Faire installer des caniveaux au cimetière à Cornemps.

Installation de sanitaires à l'aire de loisirs.

Enfouissement des réseaux dans le Bourg

Travaux Voirie (réunir la Commission Voirie)

Aménagement de la Mairie.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Lecture du courrier de Mme CAMPADIEU et réponse concernant le chemin de la rente signalant qu'aucun travaux de voirie ne seront faits sur ce chemin qui restera carrossable.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Des conseillers signalent divers petits travaux de voirie, etc...

M. BROUDICHOUX Serge est chargé de remplacer la sono de la salle qui ne fonctionne plus.

Séance levée à 20 H 00.